



L'argent fait le bonheur

Le bonheur d'obtenir des bénéfices pour vous et pour tous

Description générale :

Le Vall Banc Fund Return & Conscience est un organisme de placement collectif créé pour générer des rendements à l'investisseur qui veut promouvoir des projets durables.

Ce fonds, principalement composé de revenu fixe mixte multidevise, applique des critères d'investissement socialement responsables dans le choix des investissements. Il favorise en particulier les projets sociaux, environnementaux et d'énergies renouvelables.

De plus, Vall Banc s'engage à céder 80 % de la commission de gestion de ce fonds aux entités collaboratrices qui sont actuellement l'Association d'Andorre contre le Cancer (ASSANDCA), l'Association de transplantation et de donateurs d'Andorre (ATIDA) et Association des personnes avec diversité fonctionnelle d'Andorre (AMIDA).

D'un seul geste les investisseurs collaboreront sur une double action de solidarité grâce à des investissements avec un niveau de risque situé entre faible et moyen et une volatilité annualisée comprise entre 2 % et 5 %.

De manière ponctuelle, le profil de risque du portefeuille d'investissement peut se situer en dehors du pourcentage prévu en raison de situations exceptionnelles du marché.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux investisseurs qui veulent stimuler la croissance du capital sans s'exposer à prendre le risque d'une forte volatilité.

Aux institutions et aux individus qui veulent aider à promouvoir des actions socialement responsables au niveau international et qui souhaitent également collaborer avec des groupes sociaux d'Andorre.

CLAUSES DU FONDS D'INVESTISSEMENT | COMMUNICATION
PUBLICITAIRE
Document mis à jour conformément aux mentions légales en
vigueur au 20/03/2018.

L'investissement en détail

La gestion de ce fonds d'investissement est le fruit de l'association de différentes stratégies :

- Des fonds qui investissent principalement dans le revenu fixe, pas forcément de manière exclusive, en appliquant des critères d'investissement socialement responsable dans le choix des investissements en conformité avec des critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise, aussi bien financiers qu'éthiques.
- Il investira le portefeuille de préférence dans des titres négociables, des actions et dans la participation d'organismes de placement collectif et d'FNB.
- Il investira principalement dans des actifs libellés en EUR, bien qu'il puisse investir dans des actifs dont la devise n'est pas l'Euro avec un maximum de 50 % du patrimoine. Seulement dans des cas exceptionnels et avec un maximum de 10 % du patrimoine, la possibilité de l'endettement serait envisagée.

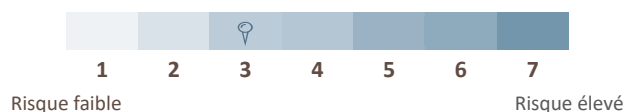
Profil de risque

Le niveau de risque de ce fonds est de **3** sur 7. Cette donnée est indicative du niveau de risque du fonds et peut varier au fil du temps.

Ce niveau de risque est calculé sur la base de la méthodologie du calcul proposée par le Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CESR), en utilisant les données historiques du

Vall Banc Fund Return & Conscience

fonds et, à défaut, un portefeuille représentatif de celui-ci.



Information technique

Vall Banc Fons Return and Conscience

N° d'enregistrement INAF

0176-01

Date de lancement

11/ 04/ 2018

Types de fonds

Revenu fixe mixte

Devise de base

EUR

Capital garanti

Sans capital garanti

Gérante

Vall Banc Fons SAU

Dépositaire

Vall Banc SAU

Auditeur

Ernst & Young S.L.

Investissement minimum

Un investissement initial d'une participation minimum est déterminé et il n'y a pas d'investissement minimum à maintenir.

Durée du contrat recommandée

La durée d'investissement minimum recommandée est de 3 à 5 ans.

Information sur les souscriptions et le remboursement

Vall Banc Fons publiera quotidiennement la valeur nette d'inventaire sur le site de Vall Banc : <https://goo.gl/bbyiVv>

Commissions, tarifs et autres coûts

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus complet sur le site Internet de Vall Banc : <https://goo.gl/bbyiVv>

Gestion annuelle – 1,50 % sur le patrimoine.

Dépositaire annuel – 0,15 % sur le patrimoine.

Succès – Dans ce type de fonds solidaires, l'entité décide de ne pas postuler.

Souscription – 0 % d'espèce

Remboursement – 0 % d'espèce

Fiscalité

Toutes les primes et tous les rendements décrits sont soumis à la réglementation fiscale en vigueur dans la Principauté d'Andorre ou dans le pays de résidence fiscale du client, ainsi que les modifications juridiques qui peuvent entrer en vigueur pendant la période de souscription de la proposition ou ultérieurement.

Facteurs à prendre en compte

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus complet sur le site Internet de Vall Banc : <https://goo.gl/bbyiVv>

Tous les investissements dans des fonds impliquent un niveau de risque spécifique déterminé en fonction des caractéristiques et des actifs dans lesquels il est investi. Dans le cas de Vall Fund Return & Conscience, les risques sont les suivants :

Le risque de marché : de caractère général, il existe par le simple fait d'investir dans tout type d'actif. La cotation des actifs dépend des marchés financiers et de l'évolution économique des émetteurs, qui sont en même temps influencés par la situation de l'économie mondiale et par les circonstances des pays respectifs.

Le risque de taux d'intérêt : les variations ou les fluctuations des taux d'intérêt affectent le prix des actifs à revenu fixe.

Le risque de taux de change : résultat de l'investissement dans des actifs libellés dans des devises différentes à celle de référence de la participation.

Le risque de contrepartie : il est généré en cas de pertes dues à l'incapacité de répondre aux obligations de l'une des parties avec lesquelles l'Organisme de placement collectif ou le compartiment a conclu un contrat.

Ce fonds est également soumis aux risques habituels : **risque de perte du capital, risque de crédit, risque de liquidité et d'investissement dans des instruments financiers dérivés.**

Signatory of:



Vall Banc est signataire des Principes pour les investisseurs en finance inclusive (PRI en anglais), un cadre d'investissement responsable qui fait partie de l'initiative PRI pour les investisseurs qui se concentrent sur l'extension de l'accès aux produits et des services financiers abordables et responsables pour ceux qui sont traditionnellement exclus.

Toujours à votre disposition

La clarté et la transparence dans les informations que nous vous fournissons sont des facteurs importants pour Vall Banc. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter la brochure complète sur le site Internet de Vall Banc, <https://goo.gl/bbyiVv>, ou à vous adresser à nos conseillers.

Vall Banc à votre écoute : Tél. +376 750 760

Site Internet : www.vallbanc.ad

Grup Vall Banc

Ce document a été publié par Vall Banc à des fins commerciales et est indépendant de la documentation juridique nécessaire au fonds lui-même et de la documentation juridique nécessaire à la souscription du fonds. En aucun cas il ne substitue ni ne modifie le prospectus complet ou le prospectus simplifié, ni le règlement du fonds.

Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement informatif. En aucun cas il ne constitue une proposition ferme d'investissement et son contenu peut ne pas être exhaustif, précis ou mis à jour. Ces informations ne doivent pas substituer les connaissances ni les compétences de son utilisateur mais elles peuvent être utilisées avec l'avis d'un professionnel qualifié.

Considérations liées aux risques : les performances passées ne garantissent pas les performances futures. La valeur des investissements et de tout revenu peut varier (en partie à cause des variations des taux de change) et les investisseurs pourraient ne pas récupérer la somme

totale investie. Le produit financier / le fonds peut utiliser des dérivés financiers, qui peuvent générer un effet de levier et entraîner de grandes fluctuations de valorisation. Le produit financier / le fonds peut conserver un nombre important d'actifs financiers en fonction de votre profil d'investissement. Nous vous rappelons que les titres de créance sont exposés au risque de crédit, qui est la capacité de l'emprunteur à rembourser le capital et les intérêts à la date d'échéance. Le produit financier / le fonds peut également être exposé au risque de contrepartie si une entité dans laquelle est investi le produit financier / le fonds a fait faillite, entraînant ainsi une perte financière. Ce risque de contrepartie est diminué par le gestionnaire grâce à l'utilisation de gestion des garanties. Enfin, la valeur ou la rentabilité du produit financier / du fonds peuvent varier à cause de facteurs économiques, financiers ou de changements politiques.

VALL BANC / VB Fons, SAU se conforme aux normes internationales sur la présentation de rendements.

VALL BANC / VB Fons, SAU. Tous droits réservés.